



FEDERATION NATIONALE DES PERSONNELS  
DES SOCIETES D'ETUDES, DE CONSEIL ET DE PREVENTION

263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX - Tel 01 48 18 84 34 - Fax 01 48 18 84 86  
e-mail : [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) <http://www.soc-etudes.cgt.fr>

Le 27 juillet 2009

**GROUPE ECONOCOM**

**Monsieur le Président Directeur Général des  
activités Services – M. BERTHO**

1 rue de Terre Neuve  
91 940 LES ULIS

Lettre recommandée avec AR n° 1A 030 914 5271 0

Objet : Mise en demeure de communication de documents

Monsieur,

Nous apprenons que les membres titulaires du Comité d'Entreprise Européen ont négocié et conclu dans le courant du mois d'Avril 2009 un accord Cadre Européen « METROPOLIS » portant sur la définition de mesures ayant pour objectif de :

- définir les mesures individuelles appropriées aux conséquences sociales prévisibles de la mise en œuvre du projet METROPOLIS,
- définir les modalités d'information/consultation européenne relatives au projet METROPOLIS.

A cet égard, notre Représentant au sein du Comité d'Entreprise Européen n'a pas reçu copie de cet accord signé.

Or, conformément à l'article 5.7 de l'accord portant sur la mise en place du Comité d'Entreprise Européen du Groupe Econocom du 31 août 2006, « *après approbation par les membres du bureau, le procès-verbal est diffusé (en français, en néerlandais et en anglais) aux membres du comité d'entreprise européen* ».

Aucune information n'ayant été effectuée auprès des Membres titulaires du Comité, je vous demande de bien vouloir transmettre à la Fédération, dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la présente, les éléments suivants :

- copie de l'intégralité des procès-verbaux des réunions du Comité d'Entreprise Européen et ce depuis sa mise en place,
- copie de l'accord et des avenants relatifs à la mise en place du Comité d'Entreprise Européen,
- copie de l'intégralité des accords, avenants, règlement intérieur signés et conclus par et au nom du Comité d'Entreprise Européen,
- copie de l'accord signé portant sur la mise en place du projet METROPOLIS et les conséquences sociales.

Dans l'attente de la réception de ces documents,

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Fédération  
Noël LECHAT  
Secrétaire Général